



L'EMPLOI DE 1974 À 2004 : CROISSANCE DU TERTIAIRE ET TERTIARISATION DE L'INDUSTRIE

Fin 2004, 522 000 personnes exercent un emploi en Champagne-Ardenne. Les services, premier secteur employeur, en occupent 282 500. Dans la région, les périodes de ralentissement économique ont eu des conséquences plus défavorables sur l'emploi que sur l'ensemble de la France, et les périodes de croissance ont moins créé d'emplois. Les créations d'emplois dans les services ont été insuffisantes pour compenser les fortes pertes dans les secteurs agricoles et industriels. En 30 ans, l'industrie a perdu 82 900 emplois. Mais avec moins d'emplois, sa contribution à la production de richesses est restée la même. Le progrès technologique, l'externalisation et le recours à l'intérim expliquent ces résultats.

Avec 522 000 emplois salariés et non salariés fin 2004, la Champagne-Ardenne représente 2,1 % de l'emploi de France métropolitaine. Le secteur des services, de très loin le premier employeur, fournit 54 % des emplois de la région. Il est cependant moins présent qu'en France ou qu'en France de province (respectivement 60 et 57 %). Parmi les grandes composantes de ce secteur d'activités, celles en lien avec l'éducation, la santé et l'administration publique rassemblent une large part des effectifs. Leur représentation est légèrement supérieure à la moyenne nationale (29,8 % contre 28,6 %). En revanche, les secteurs des services aux entreprises et des services aux particuliers sont moins développés. Ils fournissent respectivement 10,6 % et 7,1 % des emplois salariés champardennais contre 12,4 % et 7,9 % en France de province. L'industrie regroupe 20,4 % des emplois régionaux. C'est quatre points de plus que ce qui est observé dans l'ensemble de l'hexagone. Sur le champ restreint aux emplois salariés, le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux emploie proportionnellement deux fois plus de personnes qu'en métropole. En deuxième place, les industries agroalimentaires, soutenues par une agriculture performante et un secteur viticole important, fournissent 3,3 % de l'emploi salarié. L'automobile et l'industrie des équipements mécaniques sont aussi davantage implantées qu'au niveau national. La part des emplois salariés champardennais (1,7 %) dans les secteurs du textile et de l'habillement-cuir, spécificités régionales, est le double de celle du national.

Des spécialisations agricoles et industrielles fortes Répartition des personnes en emploi par secteur au 31/12/2004					
	Champagne-Ardenne		France	Province	Champagne-Ard./France
	Nombre	%	%	%	%
SALARIÉES	472 031	100,0	100,0	100,0	2,1
Agriculture	14 613	3,1	1,5	1,9	4,3
Industrie dont :	102 437	21,7	17,2	18,9	2,7
Métallurgie et transf. des métaux	22 318	4,7	1,9	2,2	5,3
Industries agricoles et alimentaires	15 768	3,3	2,5	3,0	2,8
Equipements mécaniques	10 527	2,2	1,8	2,1	2,5
Chimie, caoutchouc, plastiques	7 754	1,6	1,5	1,8	2,3
Industrie automobile	6 761	1,4	1,3	1,4	2,3
Bois et papier	6 168	1,3	0,8	0,9	3,6
Equipements du foyer	5 301	1,1	0,8	0,9	2,8
Industrie textile	5 083	1,1	0,4	0,5	5,7
Produits minéraux	4 504	1,0	0,7	0,8	2,8
Edition, imprimerie	3 356	0,7	0,9	0,7	1,7
Habillement, cuir	2 997	0,6	0,4	0,4	3,1
Pharmacie, parfumerie, entretien	2 408	0,5	0,7	0,6	1,6
Composants électriques et électroniques	2 040	0,4	0,8	0,9	1,1
Equipements électriques et électroniques	1 890	0,4	1,0	0,9	0,9
Construction	26 899	5,7	5,8	6,2	2,1
Commerce	60 513	12,8	13,4	13,6	2,0
Services	267 569	56,7	62,1	59,4	1,9
NON SALARIÉES	50 032	100,0	100,0	100,0	2,3
Agriculture	19 777	39,5	23,8	27,5	3,8
Industrie	4 155	8,3	7,6	7,7	2,5
Construction	4 325	8,6	10,1	10,6	2,0
Commerce	6 866	13,7	16,7	16,6	1,9
Services	14 909	29,8	41,8	37,6	1,6
ENSEMBLE	522 063	100,0	100,0	100,0	2,1
Agriculture	34 390	6,6	3,5	4,3	4,0
Industrie	106 592	20,4	16,4	17,9	2,6
Construction	31 224	6,0	6,2	6,6	2,1
Commerce	67 379	12,9	13,7	13,9	2,0
Services	282 478	54,1	60,3	57,3	1,9

Source : Insee - Estimations d'emploi (données semi-définitives pour 2004)

L'emploi de 1974 à 2004 : croissance du tertiaire et tertiarisation de l'industrie



L'activité agricole, avec 34 400 personnes en emploi, tient une place importante dans l'économie de la région. La part des emplois dans ce secteur est deux fois plus élevée qu'en métropole et 1,5 fois de plus qu'en France de province.

Enfin, les 31 200 emplois localisés dans le secteur de la construction et les 67 400 dans celui du commerce représentent respectivement 6 % et 12,9 % des emplois (salariés et non salariés) de Champagne-Ardenne. Ces proportions sont proches des moyennes nationales ou provinciales.

Tous secteurs confondus, 9,6 % des personnes en emploi sont des non-salariés en Champagne-Ardenne, part équivalente à la France de province. Parmi eux, 39,5 % travaillent dans l'agriculture et 29,8 % dans les services.

Face aux chocs conjoncturels et aux mutations économiques, des coûts d'ajustements en emplois lourds de conséquences

En France, les périodes d'accélération de la croissance (1988-1990, 1994-1995, 1997-2000) ou de ralentissement (1975, 1982-1983, 1991-1993), ont largement marqué les évolutions de l'emploi. Pour la Champagne-Ardenne, les périodes de croissance ont moins dynamisé la création d'emploi et celles de crise ont eu des conséquences plus défavorables sur le marché du travail qu'en France. Entre 1974 et 2004, la région a perdu 3,1 % de ses emplois tandis que la métropole en gagnait 16 %.

Fin 2004, on dénombre en Champagne-Ardenne 16 600 emplois de moins que 30 ans plus tôt. Après la période de croissance économique soutenue des années 1960-1973, le premier choc pétrolier de 1973 marque le début d'une période agitée et difficile pour l'économie française. A peine remise de la récession de 1975, la France doit faire face au second choc pétrolier de 1981 et connaît une nouvelle période de ralentissement qui se prolonge jusqu'en 1984. De 1974 à 1984, les emplois champardennais baissent de 0,48 % en moyenne annuelle alors qu'au niveau national, ils sont stables (0,07 %). Au-delà de facteurs conjoncturels, d'autres expliquent le déclin des emplois industriels : avancée du libre échange, révolution des transports, élargissement de la concurrence des pays à bas coût de main d'oeuvre, accéléra-

tion des changements technologiques, accroissement de la productivité, restructuration des entreprises, accroissement des facteurs financiers dans les décisions industrielles. Sur les 189 500 emplois industriels en 1974, il n'en reste que 148 600 dix ans plus tard. Les grands secteurs traditionnels, bien implantés en Champagne-Ardenne, sont les plus touchés par ces mutations. Le textile et l'habillement subissent les premières délocalisations, la métallurgie se réorganise et supprime des emplois, l'automobile et la verrerie modernisent leurs chaînes de fabrication et licencient.

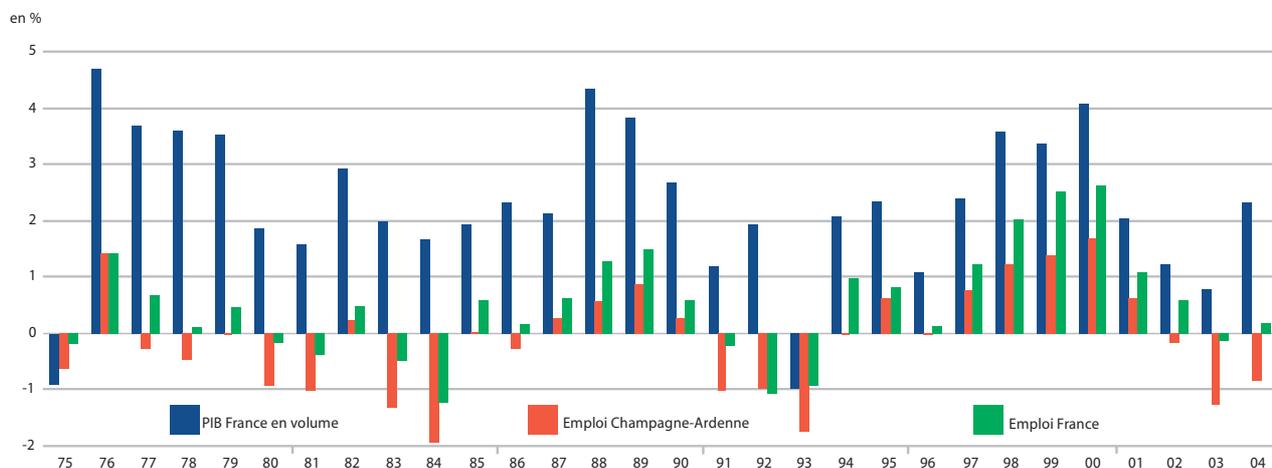
A partir de 1985, l'emploi français profite de la reprise internationale. Mais la Champagne-Ardenne ne connaît qu'une stabilisation de l'emploi, tout en enregistrant un fort développement du commerce, notamment avec la progression de la superficie en hypermarchés et supermarchés et l'apparition des maxidiscomptes. La forte croissance des années 1988 et 1989 crée des emplois, mais à un rythme moins soutenu en Champagne-Ardenne qu'en France.

En 1990, la croissance fléchit, la France entre dans la récession de 1993 qui marque le point bas de la courbe de l'emploi de Champagne-Ardenne. Entre 1990 et 1993, l'emploi diminue dans tous les secteurs à l'exception de celui des services. L'industrie régionale est plus touchée par les réductions d'effectifs que l'industrie française (-11,9 % entre 1990 et 1993 contre -10,5 %), conséquence de nouvelles restructurations et fermetures notamment dans les industries textiles et de l'habillement, de l'automobile, de la métallurgie et de la transformation des métaux.

Dès 1994, dans un contexte économique favorable, l'emploi commence à se redresser

Les périodes de ralentissement de l'activité plus défavorables sur l'emploi en Champagne-Ardenne

Evolution par rapport à l'année précédente du PIB France en volume et de l'emploi



Sources : Période 1974-1978 Insee, estimations Champagne-Ardenne - Période 1979-2004 Insee, comptes nationaux base 2000 Insee, estimations d'emploi (données semi-définitives pour 2004)



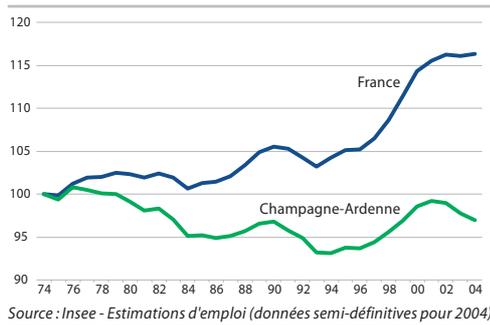
L'emploi de 1974 à 2004 : croissance du tertiaire et tertiarisation de l'industrie

en France et cette amélioration, après avoir marqué un palier en 1996, ne cesse de s'intensifier jusqu'en 2001, favorisée par des dispositifs spécifiques (emplois jeunes, 35 heures, zones franches...). Cette embellie, quoiqu'un peu moins forte, concerne également la Champagne-Ardenne, où le marché du travail redémarre plus tardivement et plus difficilement. En 2001, l'emploi champardenais retrouve son niveau de 1980.

Mais en 2002, la phase d'expansion de l'économie marque le pas, et la croissance d'emploi en France ralentit. Après une croissance du PIB quasi nulle en 2003, l'emploi baisse très légèrement. Malgré la reprise de 2004, le nombre de personnes en emploi se stabilise. Depuis 2002, la Champagne-Ardenne connaît une baisse continue de l'emploi (-1,0 % en moyenne annuelle sur la période 2002-2004 contre +0,02 % pour la métropole).

Une évolution de l'emploi moins favorable pour la Champagne-Ardenne

Evolution de l'emploi total entre 1974 et 2004
Indice base 100 en 1974



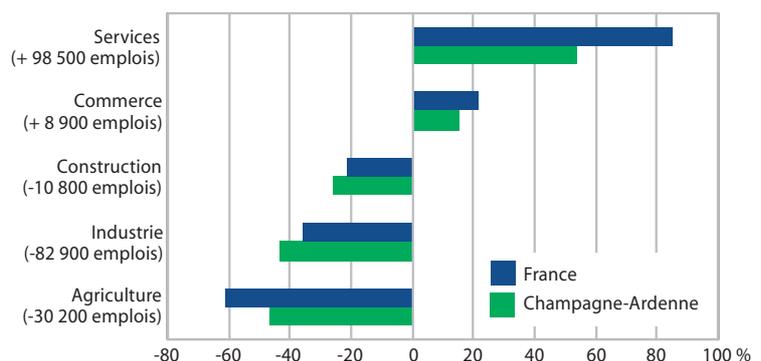
Forte baisse des emplois industriels et moindre croissance de ceux du tertiaire

Durant ces trente dernières années, en Champagne-Ardenne comme dans toutes les régions, l'emploi s'ajuste aux phases successives de ralentissement de l'activité ou de croissance, combinées au développement des nouvelles technologies et à l'internationalisation des échanges. Ces mutations ont eu comme résultat une érosion sensible des effectifs dans les activités de l'agriculture, de l'industrie et de la construction, et un développement des emplois du tertiaire (commerce et services). Mais, comparée à la situation de la France, la Champagne-Ardenne a connu une baisse des emplois industriels de plus grande ampleur et une moindre croissance du tertiaire. C'est pour l'essentiel le secteur des services qui a porté la croissance de ce dernier, avec une progression de 53,5 % des emplois (84,8 % pour la métropole). L'industrie dans le même temps a payé un lourd

tribut en perdant en trente ans 43,7 % de ses emplois contre 35,6 % au niveau national, soit une perte de 82 900 emplois sur les 189 500 de 1974. Durant la même période, le nombre d'agriculteurs (salariés et non salariés) a été divisé par deux, passant de 64 600 à 34 400. L'évolution défavorable de l'emploi est imputable aux non-salariés. Leur nombre décroît à un rythme de 1,5 % par an en moyenne depuis 1974, alors que l'emploi salarié progresse de +0,2 %. En trente ans, près de 42 400 emplois non salariés ont disparu, dont 71 % dans l'agriculture.

Une baisse plus sensible dans l'industrie et une moindre croissance dans les services

Evolution de l'emploi total entre 1974 et 2004



Source : Insee - Estimations d'emploi (données semi-définitives pour 2004)

Note de lecture : entre 1974 et 2004, l'emploi dans les services a progressé de 53,5% en Champagne-Ardenne, gagnant 98 500 emplois.

L'interpénétration des secteurs de l'industrie et des services aux entreprises

En ne prenant en compte que les emplois localisés dans les établissements industriels, la mesure de la contribution du secteur industriel est biaisée par deux phénomènes. D'une part, le processus d'externalisation de fonctions annexes à celles au cœur de la production industrielle se généralise et s'accélère au cours des années 1990 et d'autre part, le travail temporaire prend son essor. Ces nouvelles formes d'organisations ont pour conséquence un transfert d'emplois de la sphère industrielle vers celle des services. En effet, par convention, le travail temporaire est comptabilisé dans les services aux entreprises indépendamment de l'activité réellement exercée par les intérimaires. En 2004, les missions d'intérim représentent 13 800 emplois en équivalent temps plein et le secteur industriel en utilise la moitié. Ces 6 900 personnes en emploi intérimaire occupées par l'industrie en 2004 équivalent à la perte des emplois industriels cumulée sur les deux dernières années.

De même, les emplois concernés par les activités externalisées, par exemple les activités d'entretien, de sécurité, de comptabilité, de transports ou de services juridiques étaient auparavant comptés dans les effectifs des établissements industriels et le sont aujourd'hui dans ceux des sociétés de service spécialisées. Entre 1990 et 2004, dans les services aux entreprises de Champagne-Ardenne, qui regroupent les télécommunications, le conseil et l'assistance (informatique, comptabilité, publicité, études de marché...), les services opérationnels (intérim, gardiennage, nettoyage...) et la recherche-développement, les effectifs salariés ont progressé de 42,9 %. En 2004, cette branche emploie 49 900 salariés.

Une mesure rigoureuse du périmètre industriel devrait donc inclure outre les emplois intérimaires, une évaluation des emplois concernés par l'externalisation. Une étude du SESSI (Service des Etudes et

L'emploi de 1974 à 2004 : croissance du tertiaire et tertiarisation de l'industrie



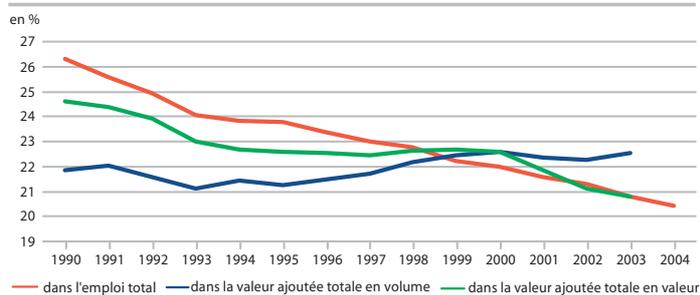
Statistiques Industrielles du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie), réalisée en 1999, sur les liens entre les services et l'industrie montre qu'en France, presque toutes les entreprises industrielles font appel à un prestataire de services. Ces achats de services, qui concernent en premier lieu la maintenance et l'administration générale (pour 27 % du montant total des achats de service), les prestations d'administration générale (pour 21 %), la logistique (pour 20 %), puis la commercialisation et la technologie, représenteraient en moyenne les trois quarts des besoins en services des entreprises industrielles. ■

En volume, l'industrie maintient sa contribution à l'activité de la région

En même temps que l'emploi baisse, la part de l'industrie champardennaise (qui inclut les industries agroalimentaires et l'énergie) dans l'emploi total passe de 26,3 % en 1990 à 20,4 % en 2004. A côté des facteurs conjoncturels, la dynamique des gains de productivité, conséquence des évolutions technologiques et organisationnelles, est une des premières explications à la réduction massive et continue des effectifs industriels. La courbe de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en valeur évolue selon une tendance proche de celle de la part de l'industrie dans l'emploi total ; celle de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en volume, qui permet une appréciation des quantités produites, ne fluctue que très légèrement autour d'une valeur centrale (22 %). Cette différence d'évolution souligne bien le rôle central des gains de productivité permettant de répondre à la demande de biens industriels avec toujours moins d'effectifs. Ces gains d'efficacité des facteurs de production se répercutent dans les prix des produits industriels qui baissent fortement, ce qui explique la diminution de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en valeur. Aussi, selon l'indicateur choisi, la place de l'industrie peut diminuer (emplois industriels sur emplois totaux ou contribution de l'industrie à la valeur ajoutée totale régionale en valeur) ou rester stable (contribution de l'industrie à la valeur ajoutée totale en volume, soit à la production totale de la région).

Une contribution de l'industrie à la création de richesse stable

Poids de l'industrie dans l'emploi, dans la valeur ajoutée en volume et dans la valeur ajoutée en valeur pour la Champagne-Ardenne



Source : Insee - Comptes régionaux, base 2000 - Estimations d'emploi (données semi-définitives pour 2004)

Source

Cet article repose sur les estimations d'emploi au lieu de travail élaborées par l'INSEE. Les recensements généraux de la population servent de base à ces estimations. Avec cette définition, chaque personne n'est comptée qu'une seule fois, même si elle exerce plusieurs activités. Les niveaux d'emploi annuels entre chaque recensement (au 31 décembre) sont calculés à l'aide d'indices d'évolution provenant de diverses sources statistiques. Pour ce qui concerne l'emploi salarié, les statistiques annuelles de l'ASSEDIC (salariés des établissements affiliés au régime d'assurance chômage) constituent la principale source d'actualisation. Pour les secteurs d'activité peu ou pas couverts par cette source, des sources complémentaires sont utilisées : MSA pour les agriculteurs, données sur les agents de l'Etat et des collectivités territoriales, DRASS pour la santé, sources d'assurance sociale pour les non salariés...

Valeur ajoutée en valeur, valeur ajoutée en volume

Les valeurs ajoutées en volume ou à prix constants sont obtenues en partageant les variations dans le temps de la valeur ajoutée en valeur ou à prix courants en deux composantes reflétant les variations des prix des biens et des services concernés, et les variations de leurs volumes (c'est-à-dire les variations "à prix constants"). Elles permettent donc d'apprécier les quantités produites indépendamment des prix pratiqués.

Pour en savoir plus

" Evolution du produit intérieur brut : une croissance sensible aux résultats de la filière agricole ", Insee flash, n°63, mai 2006.

" L'emploi départemental et sectoriel (1989-2003) - Le chômage départemental (1981-2004) ", Insee Résultats n°42, série société, octobre 2005.

" Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 ", Insee Première, n°1070, mars 2006.

Conjoncture nationale et régionale sur www.insee.fr

Monique SALIOU